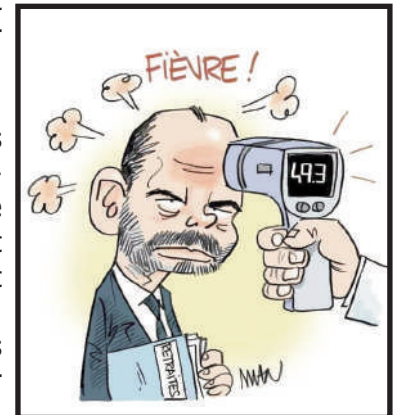


Un schéma destructeur !

Voilà un an que la DOT Colis IDF nous a annoncé la totale transformation de l'outil industriel, un énorme chantier baptisé « Schéma Directeur Industriel » (SDI). Les projets de la direction comprennent des travaux importants, des délocalisations impliquant des fermetures de centres, des transferts d'activité et de personnel. Ce SDI n'est pas sans conséquences pour le personnel, il bouleverse la vie d'une grande partie de nos collègues, il modifie les effectifs, les conditions de travail, les horaires, le transport.

Notre syndicat craignait le pire à l'annonce du SDI et la direction ne nous a pas déçus. Auparavant, les accords ASF (Accompagnement Social et Financier) proposés n'étaient pas formidables, mais au moins, ils étaient un peu meilleurs que les précédents. Aujourd'hui, non seulement La Poste ne fait plus cet effort mais le comble, c'est qu'elle propose des accords très régressifs avec des indemnités au ras des pâquerettes, voire la suppression pure et simple de certaines indemnités. En gros, la direction nous impose des projets qui chamboulent nos vies professionnelles et familiales, mais ne nous laisse que des miettes. Quand on connaît les profits que génère la branche Colis, c'est tout simplement honteux. D'ailleurs, ça n'a pas empêché la BSCC de créer une prime annuelle de 2500 €, mais seulement pour nos directeurs d'établissement. N'hésitez pas à le rappeler si on vous dit que les caisses sont vides.

Les agents du colis n'ont pas demandé à être ballottés à travers toute l'île-de-France, c'est donc bien à la DOTC d'accompagner et de s'adapter aux demandes des agents, et pas le contraire. Pourtant, certains directeurs et encadrants n'hésitent pas à raconter des carabistouilles ou à mettre la pression, soit pour que les collègues suivent l'activité, soit pour les retenir. Nous invitons toutes celles et ceux qui ont des doutes à nous contacter et à ne pas prendre les paroles de nos patrons pour des paroles d'évangile.



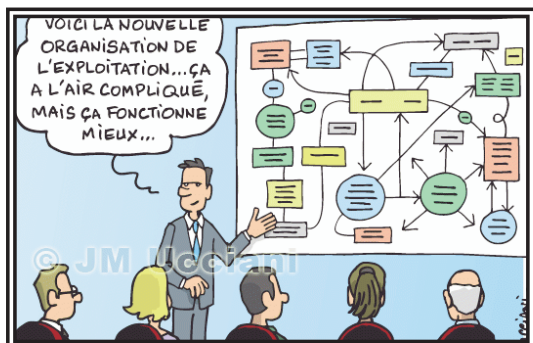
Ce SDI est aussi l'occasion pour la DOT Colis d'étendre la sous-traitance et de rogner encore plus sur les effectifs postiers, effectifs moyens propres en constante baisse et une sous-traitance qui atteint 84% des effectifs dans certains centres. Il est facile de se faire bercer par la petite musique de la direction, elle vend les activités les plus difficiles aux prestataires en promettant des jours meilleurs aux postiers. Sauf qu'au final, la DOT Colis profite largement de ce système, elle fait des économies sur le dos des prestataires, les fait travailler dans des conditions déplorables, elle étouffe la contestation des salariés et des organisations syndicales en réduisant les effectifs postiers. Les agents de La Poste ne doivent pas se laisser berner, ils doivent prendre conscience qu'ils sont amenés à disparaître s'ils ne réagissent pas.

SUD-TMT a pesé dans les négociations, nous avons porté nos revendications et relayé les choix des salariés impliqués. Nous avons obtenu des avancées face à une direction qui se dit à l'écoute mais qui méprise souvent le dialogue social. Certaines organisations syndicales complaisantes signent des accords défavorables au personnel. Notre syndicat est au-dessus de ces compromissions et ne collabore pas. Notre seule force est d'avoir les travailleurs derrière nous, notre rapport de force ne vaut que si le personnel se bat à nos côtés. SUD ne lâche rien et veille à ce que les agents du colis ne soient pas sacrifiés sur l'autel des profits et de la rentabilité.

 M
 A
 R
 S
 2
 0
 2
 0

MOISSY : Quel avenir pour la PFC ?

Comme nous le supposions depuis le début des annonces, la PFC de Moissy va subir une transformation et devenir une « PFC mixte », tri TG2 et TG3 avec intégration d'une activité de livraison (ACP). C'est en fait le fonctionnement d'une PFMA (Activités tri et livraison). Avec le transfert du TG1 sur Montereau, Moissy perdra la moitié de son activité de tri. Marc Villette nous parle de nouvelles activités pour pallier le transfert, mais qui peut le croire ?



Pour SUD, ces mutations signifient le début de la fin pour la PFC de Moissy. Ce nouveau mode de fonctionnement vise à décourager les agents de rester sur place, c'est en fait un siphonnage d'effectifs pour

alimenter la PFC de Montereau. Il faut donc s'attendre à une Organisation du Temps de Travail (OTT) qui va bouleverser les horaires actuels. Nous aurons une idée plus précise, fin mars, avec le début des négociations OTT et ASF (Accompagnement Social et Financier). De plus, rien n'exclut qu'après le transfert du TG1, suive le transfert du TG2. En effet, la PFC de Montereau peut traiter 37 000 colis/heure et elle traite déjà le TG2 des PFC Mer et Bar-le-Duc. Alors combien de temps avant que Moissy ne fasse plus que du TG3 et de la livraison pour devenir une PFMA à part entière ? C'est déjà le cas pour la PFC de Gennevilliers, reconvertie en 2021 en PFMA (TG3 et livraison). SUD exige toute la transparence et la DOT Colis doit se dévoiler. Dans quelles proportions la direction veut-elle vider Moissy ? Les accords OTT et ASF vont ils être des armes de dissuasion massives pour vider la PFC ? Quel avenir pour le TG2 à Moissy ? Quel avenir pour la PFC et pour ses agents ? Les travailleurs attendent des réponses !

PFMA Gennevilliers :

Respecter l'accord, c'est respecter le personnel !

La nouvelle PFMA de Gennevilliers sera créée avec la relocalisation de la PFMA Pantin sur le site vacant de la PFC, après transfert au Thillay. Elle disposera d'un trieur haut débit qui traitera le TG3 de 17 arrondissements de Paris ainsi que la dispersion du TG3 des ACP Paris-Ouest, Pantin, St-Ouen, Aubervilliers et l'ouverture du J+1 en Ligne Directe à destination de Paris.

Ce projet ne peut se faire qu'une fois le transfert de l'activité au Thillay terminé car il nécessite des travaux de transformation du trieur. La montée en charge du tri TG3 Paris est prévue pour fin 2021. Pour l'instant, nous avons peu de visibilité sur ce chantier qui est le plus éloigné dans le temps, nous connaissons seulement l'accord ASF qui concerne les agents de la PFMA de Pantin. SUD avait demandé logiquement à ce que la PFMA ait un accord local, comme les PFC et le CEI, puisque la future implantation est un site PFC et que l'activité principale est le tri. La DOT Colis en a décidé autrement et a choisi de l'intégrer dans les projets livraison. Une fois de plus, une décision incompréhensible.

En 2013, les agents de la PFMA Pantin avaient été floués par la DOTC qui avait, à l'époque, versé une indemnité socle de 400€ au lieu de l'indemnité changement de fonction de 1500€ promise au départ. Ce comportement est inadmissible !

CEI Wissous : On s'impatiente !

Le nouveau CEI Wissous (transfert du CEI Chilly-Mazarin) traitera tout l'Import, l'Export Routier Suisse et la Grande-Bretagne et l'activité export aérien sera transférée au HUB de Roissy. Alors que la relocalisation des activités du CEI est prévue pour début 2021, les négociations n'ont toujours pas débuté. On nous assure qu'elles vont démarrer dans les semaines qui viennent (fin mars), on suppose que les interminables négociations du Brexit ont retardé celles qui portent sur le transfert du CEI. Mais le temps est compté et la DOT Colis va vouloir mener les négociations au pas de charge pour respecter son calendrier.

SUD veillera à ce qu'elles ne soient pas bâclées, que les choix des agents de Chilly-Mazarin seront respectés. Yves-Marie Durand (chef de projet) a fait la promesse de reprendre tous ceux qui le souhaitent au CEI de Wissous, nous ferons en sorte qu'il tienne ses engagements. Nous lui avons demandé de nous communiquer rapidement les dates de réunions plénières et bilatérales. Nous ferons un retour d'information à nos collègues du CEI dès que possible.



Montereau-sur-le-Jard : Une PFC gargantuesque !

Fin des négociations de l'accord Organisation du Temps de Travail (OTT) pour la future PFC de Montereau-sur-le-Jard (77). Nous sommes satisfaits du retrait de la méridienne, coupure non payée à laquelle nous avons toujours été opposés. Cette coupure aurait obligé les collègues à rester jusqu'à 1 heure de plus sur leur lieu de travail sans aucune compensation. Pour SUD, ça n'était pas négociable, c'était le retrait, un point c'est tout. Nous ne pouvons totalement exclure l'hypothèse selon laquelle la direction souhaitait vraiment imposer la méridienne, d'autant que toutes les organisations syndicales n'y étaient pas opposées. Nous pensons que la direction savait que cette méridienne était impopulaire et que son maintien aurait limité le recrutement alors que la PFC IDF SUD va avoir besoin de beaucoup de personnel qualifié. Nous croyons fortement qu'il s'agissait d'une stratégie du chef de projet (Marius Billand) pour obtenir l'assentiment et la signature de toutes les organisations syndicales, le deal étant : « *Nous retirons la coupure non payée, mais vous signez l'accord* ».

Au vu des points négatifs restant dans l'accord, la sous-traitance, le sous-effectif du service RH, l'absence de tickets restaurant, la méridienne maintenue dans certains services (responsables d'équipe et techniciens qualité), le manque de visibilité sur le projet de restauration et la transformation de la PFC de Moissy, SUD a décidé de ne pas signer l'accord, tout en sachant que la coupure non payée serait retirée de toute manière. Comme pour la PFC du Thillay, la BSCC a décidé de réinternaliser certains métiers comme la gestion des entrées sorties, la gestion du parc et les techniciens de maintenance, même si nous sommes pessimistes sur la durée d'application pour ce qui concerne les derniers cités.

Ce projet est dépendant de celui de la PFC de Moissy, les deux projets s'imbriquent car ils nécessitent une répartition des effectifs, entre les agents qui souhaitent se rapprocher de Montereau-sur-le-Jard et ceux qui veulent rester à Moissy-Cramayel. À ce jour, nous ne connaissons que la moitié de l'équation, c'est-à-dire l'OTT et l'activité de la PFC IDF SUD. Pour ce qui est du fonctionnement de la « PFC Mixte » et de l'accord ASF, nous en saurons plus fin mars. A long terme, est-ce que la PFC IDF SUD ne va pas absorber le TG2 de Moissy ? et finalement avaler ce qu'il reste de la PFC ? A suivre au prochain épisode...



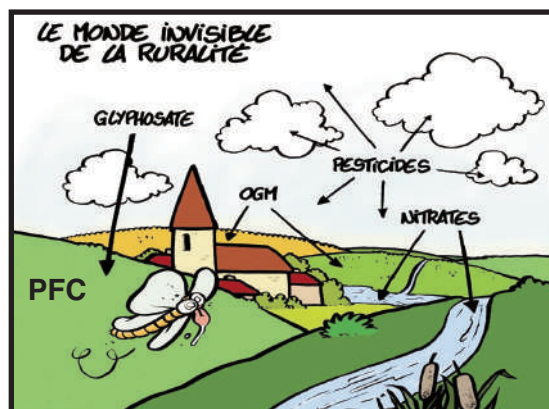
Transfert de Gennevilliers PFC : Accord et désaccord !

Le transfert de la PFC de Gennevilliers au Thillay va bouleverser la vie de tous ses agents, tant sur le plan professionnel, que sur le plan social et familial. Ils et elles n'ont pas choisi d'être déplacé(e)s en pleine campagne, loin de chez eux et des transports en commun. Et ce n'est pas la ridicule prime de transport mise en place l'année dernière par La Poste qui va les consoler (entre 8 et 12 € mensuel), ni l'accord ASF proposé par la boîte.

Un accord très méprisant basé sur « *un avenir pour chaque postier* » mais en moins bien : fin de l'indemnité socle pour tout le monde, fin de la prise en compte du moyen de transport le plus avantageux, indemnités géographiques par tranches kilométriques, pas d'aide à l'achat d'un véhicule et pas d'indemnité nouveau process alors qu'il s'agit d'une nouvelle PFC avec une nouvelle organisation et de nouveaux métiers. Dans ces conditions, SUD n'a pas signé cet accord indigne. Pour des raisons qui nous échappent encore FO et la CGT l'ont signé !

En ce qui concerne l'accord de l'organisation du temps de travail (OTT), nous avons consulté les collègues de la PFC, ces derniers ont jugé l'accord favorable, peu de samedis travaillés, une majorité de repos avec deux jours consécutifs. Nous avons porté la décision du personnel et signé l'accord (sa validité est de 2,5 ans), même si nous restons fermement opposés à la sous-traitance contenue dans l'accord, d'autant qu'elle est justifiée par de soi-disant problèmes de recrutement. Notons tout de même que la réinternalisation des entrées et sorties et la gestion du parc sont des points positifs.

Même si la PFC de Montereau est capable d'absorber le trafic du samedi, l'OTT de la future PFC du Thillay est bien un choix de la direction qui ne doit rien au hasard. Il fallait bien ça pour attirer du monde et faire passer la pilule de l'accord ASF, un accord qui s'apparente plus à un coup de pied au cul qu'à un véritable accompagnement. Au final, un résultat mi-figue, mi-raisin.



Un CDD de trois ans pour l'Android RP1600 !

Malgré un test peu concluant, Coliposte avait décidé en solo du choix du nouveau PSM, le révolutionnaire Android RP1600. Visuellement, ce matériel transpirait la fragilité dès le premier coup d'œil et ne disposait même pas d'équipement de type pochette, c'est pourtant la base. En réalité, l'objectif est d'incorporer le système d'exploitation Android qui permet la géolocalisation par l'installation d'une application et d'une carte SIM.

En 2017, les représentants SUD au CHSCT de la DSCC Nord avaient voté une expertise, contestée par La Poste comme à son habitude, mais en octobre 2019, le TGI de Douai a donné raison au CHSCT. Au final, après 3 ans d'utilisation du PSM, le bilan économique et sanitaire est catastrophique.

La liste des problèmes liés au RP1600 est interminable et nombreux sont les collègues qui ont péché un câble à cause d'une perte de données ou de la faible autonomie de la batterie. La Poste a payé au prix fort cette erreur et a répercuté son coût sur les travailleurs qui ont dû compenser la défaillance du matériel et de l'employeur.

En 2019, la direction avait déjà annoncé son remplacement progressif par le PSM ZEBRA déjà utilisé par Chronopost. Le principal bug remonté est un bug lors du passage à l'application d'appel, ce qui est problématique quand on sait que les opérateurs colis sont incités à appeler les usagers. Les prochaines ACP qui doivent être équipées sont Poissy, Bois d'Arcy, Garonor, Saint-Ouen Paris et Issy les Moulineaux.

Si l'arrivée d'appareils de nouvelle technologie est censée améliorer notre confort, l'objectif est surtout d'augmenter la productivité, d'incorporer de nouvelles tâches et le traçage en temps réel du colis et du livreur. Nous pouvons nous questionner sur la perte d'autonomie dans nos métiers, à l'heure où des calculs informatiques dictent notre rythme de travail...

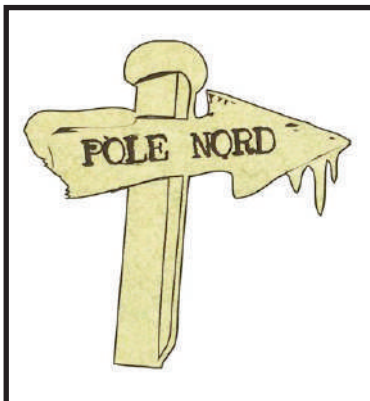


Keller - Paris Ouest – Saint Ouen 2

En octobre, le site de Paris Ouest fermera pour une durée de 2 ans. Le trafic du 15^e et 16^e ainsi que le personnel seront transférés sur l'ACP Saint Ouen Paris 2, situé dans la même zone que l'actuelle Saint Ouen Paris. Le 5^e, 6^e et 7^e iront sur l'ACP Pantin et la PFMA. Ce transfert est l'occasion pour la DOT de mettre en place des micro-dépôts LUM (Livraison Urbaine mutualisée) sur Mouffetard afin d'effectuer la livraison en vélo cargo par des sous-traitants, alors qu'un projet similaire sur Saint-Germain-en-Laye sera traité en moyens propres par l'ACP Poissy. Tous les paramètres doivent être pris en considération afin d'évaluer l'impact sur les conditions de travail et la vie familiale. Ces agents sont baladés à gauche à droite, alors que nous n'avons toujours pas de visibilité sur l'organisation future du centre de Paris Ouest et de Keller qui appartient toujours à Post Immo mais qui est l'objet de toutes les convoitises.

ACP Wissous, cap au nord !

Enfin, la nouvelle ACP située à Wissous se nommera "ACP Nord Essonne" et traitera le trafic colis du nord du département, tandis que la PPDC Sud Essonne traitera le sud en tournée mixte. La DOT projette un emménagement des ACP Lisses et Montgeron dès le 28 septembre 2020 puisque les contrats de location arrivent à leur terme. À peine arrivés, il faudra déjà préparer la période pour ceux qui suivront. Début 2021 arrivera le trafic colis du nord du département et actuellement traité par le courrier.



Dans tous les cas, la direction doit sauvegarder l'emploi postier sans chercher de prétextes pour soustraire ou pousser vers la sortie des collègues abîmés par le boulot. Au cours de la plénière, nous avons découvert que certains espaces seront mutualisés avec le nouveau CEI de Wissous (délocalisation de Chilly-Mazarin) et la douane, ce qui posera forcément des problèmes de responsabilité et de compétence des CHSCT. Le site se situant à proximité de l'aéroport d'Orly, les douaniers ont obtenu une prime de risque de 30 € mensuels liée au danger représenté par une zone aéroportuaire. Il est évident que tous les personnels du site devront en bénéficier. Avec une moyenne d'âge de 42,5 ans, et plus de 10 ans d'ancienneté sur site pour certains, ces agents ont largement participé à la réussite des ACP Lisses et Montgeron. L'accompagnement devra donc être à la hauteur.



Traitement Messagerie Transport
25 / 27 rue des envierges 75020 Paris
tél : 01 44 62 12 35 fax : 01 44 62 12 43

mail : sudtmt@sudptt.fr